

NOUVEAUTÉ



CrashStickers®. pour 40.000 automobilistes Tout simple... mais il fallait y penser

Aujourd'hui, plus de 40.000 assurés véhicules automoteurs d'Avéro Insurance recevront leurs CrashStickers® personnalisés.

L'idée, toute simple, a germé dans la tête d'un jeune entrepreneur belge, Michaël GILIS. À 25 ans, il travaillait pour une entreprise de transport et a un jour constaté que 9 déclarations d'accident sur 10 sont mal complétées. Pas étonnant car lors d'un accident, les conducteurs sont stressés, pressés, inquiets pour leurs passagers, ... Compléter un constat devient alors une véritable épreuve qui prend généralement 30 à 45 minutes, le tout dans des conditions souvent peu confortables.



Michaël Gilis et Luc DE SOUTER

Michaël se dit qu'il doit absolument trouver une solution à ce problème, qui concerne également Monsieur et Madame Tout-le-Monde.

Il réfléchit, développe un concept et va frapper à bien des portes : la Région wallonne, l'Awex, de nombreux acteurs dans le secteur des assurances et divers autres partenaires potentiels. De nombreuses portes se ferment, mais Michaël, confiant, persévère.

Un an plus tard, l'entêtement de Michaël finit par payer. Aujourd'hui, associé à Luc DE SOUTER, leur SPRL lance CrashStickers® sur le marché belge.

L'idée est toute simple ... un autocollant. Mais il fallait y penser. Sur les CrashStickers® figurent déjà toutes les données connues par l'assureur. En cas de collision, il suffit d'apposer les deux étiquettes préimprimées sur l'original et sur la copie du formulaire de constat européen d'accident. Il ne reste plus ensuite qu'à compléter les données spécifiques manquantes. L'assuré peut alors se concentrer sur l'essentiel de sa déclaration, à savoir la description, aussi précise que possible, des circonstances de l'accident.

Patrick CAUWERT, CEO de Feprabel (Fédération des Courtiers francophones,) déclare : « c'est à l'unanimité que le Conseil de Feprabel a adhéré à l'idée ».

Heureux de voir se concrétiser un projet subsidié par la bourse de pré-activité et soutenu par l'Awex, Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Économie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles, assiste au lancement officiel de CrashStickers®, ce 3 décembre.

D'autres partenaires emboîtent le pas, notamment l'assureur Avéro Insurance, Carglass, My Way, Midas et Coyote Systems.



Caroline HAENECOUR, Directeur Particuliers Auto et PME d'Avéro Insurance confirme : « CrashStickers® est une idée très pratique. Contrairement aux idées reçues, l'assureur est là pour faciliter la vie des gens dans des moments difficiles. Cette petite étiquette toute simple est un exemple parmi d'autres de notre volonté constante d'innovation afin d'être aux côtés de nos assurés en leur évitant tous soucis et tracasseries inutiles. »

Le concept CrashStickers® est breveté et Michaël GILIS est actuellement en négociation en Belgique et dans d'autres pays européens pour faire accepter le concept à plus grande échelle.

Patrick De Craene, directeur Règlement des Sinistres d'Avéro, espère en effet que d'autres assureurs emboîteront rapidement le pas car plus le système se généralisera, plus facile ce sera pour tout un chacun.

Présentation du CrashStickers®



Document recto verso envoyé en annexe de chaque carte verte reprenant :

Au recto : Un mode d'emploi ainsi que les numéros des différents services de secours du pays de l'assuré, 4 étiquettes autocollantes imprimées permettant de remplir rapidement et proprement les données de l'assuré, du véhicule, (de sa remorque), de la compagnie d'assurance ainsi que du conducteur du véhicule s'il s'agit du preneur d'assurance au moment du sinistre. Soit toutes les données administratives demandées sur un constat d'accident.

Au verso : des espaces publicitaire pour la compagnie émettrice ou des annonceurs.

Format disponible

A4 pour envois sous pli C5 et A4 pour envois sous pli au format US

Arguments pour le preneur d'assurance

Facile : Après le choc et le stress de l'accident, remplir le constat n'est plus un problème et ne demande plus que quelques minutes.

Rapide : Toutes les données demandées s'y trouvent, vous n'avez plus à chercher les informations sur vos différents documents de bord, remplir un constat ne prend plus que quelques minutes.

Propre et Clair : Tout est imprimé, tout est lisible, tout est visible ; la date de validité de l'assurance figure sur l'étiquette et permet aux usagers ainsi qu'aux forces de l'ordre de savoir si la personne avec qui ils traitent est en ordre avec son assurance.

Aspect sécuritaire : Une liste de numéros de téléphones importants y figure également.

Arguments pour l'assureur

Traitement de l'information

■ Le traitement des données est accéléré : les informations sont lisibles et les encodeurs ne perdent plus de temps à décoder, déchiffrer les données de l'assuré, ce qui augmente leur productivité.

■ Evolution : Un code-barres pourra également être généré et imprimé sur l'étiquette, permettant d'accélérer encore l'encodage en utilisant un lecteur optique, l'ouverture du dossier de sinistre se fera en quelques secondes, il ne restera plus alors qu'à encoder les données du tiers.

Atouts Marketing

■ Le fait de proposer ce service à vos clients permet de diminuer le temps nécessaire pour compléter le constat lors d'un éventuel accident.
■ Le support de l'étiquette peut également accueillir votre logo et votre ligne d'appel d'urgence Européenne.

Retombées

■ L'image :
o Vous aidez vos clients,
o Vous leur faites gagner du temps,
o Vous leur rappelez comment bien remplir le reste du constat.

En bref, vous les épauler, vous leur rendez service.

■ Financières : Vous vendrez ce produit à tous vos preneurs d'assurance, c'est une rentrée supplémentaire directe.

Arguments pour les forces de l'ordre

■ Les forces de l'ordre prennent moins de temps pour établir le constat et le P.V. Ils peuvent donc libérer la voie publique plus rapidement en cas de sinistre léger et s'occuper d'autres missions.

■ De plus le document mentionnant la date de validité de l'assurance, le contrôle se fait plus rapidement.

■ En cas d'accident grave, la récolte d'informations concernant les différents

tiers pour l'établissement du P.V. et du constat se fait plus rapidement, les étiquettes se trouveront en effet généralement dans les boîtes à gants des véhicules impliqués.

Présentation technique

Le CrashStickers est un document A4 garanti laser pouvant être envoyé sous deux formats: US et C5, facilement pliable grâce aux micros perforations.

- Format US: Pliable en 3 volets
 - o Face « intérieure » : le volet 1 accueille le mode d'emploi et les numéros d'appels d'urgence et les volets 2 et 3, accueillent les étiquettes
 - o Face « extérieure » accueille 3 à 6 annonces publicitaires
- Format C5: Pliable en 2 volets
 - o Face « intérieure » : le volet 1 accueille le mode d'emploi et les numéros d'appels d'urgence et le volet 2 accueille les étiquettes
 - o Face « extérieure » accueille 1 à 8 annonces publicitaires

Support publicitaire

- Support incontournable que chaque assuré verra à chaque réception de carte verte, visibilité indéniable pour tout acteur ayant une activité, un produit ou un service étant de près ou de loin en rapport avec l'automobile, la moto et les poids-lourds.
- Possibilité d'application de jeux sous forme de code-barres scannables dans vos magasins ou autres shops.
- Envoi de bons de réduction.

Commercialisation

Le CrashStickers® est livré aux compagnies d'assurances, sur base d'un contrat de collaboration de 3 à 5 ans.

La vente des espaces publicitaires au verso de chaque CrashStickers® est proposée

1. À la compagnie d'assurance
2. À ses partenaires directs
3. À des annonceurs « extérieurs » ayant un rapport avec le monde de l'automobile. Ces derniers étant trouvés et proposés par CrashStickers®.

Plus d'info ? sur www.crashstickers.com